

Ventilation et qualité de l'air

Durée : 7 h	vendredi 4 juillet 2025	Lieu : EN DISTANCIEL
----------------	-------------------------	--------------------------------

Entreprise :

Cochez la case vous concernant : Moins de 11 salariés Plus de 11 salariés

Adresse : CP/VILLE :

Tél (bureau/portable): Adresse mail :

Code APE/NAF (4 chiffres 1 lettre) : N°SIRET (14 chiffres) :

Stagiaire(s) ayant le statut de : Chef d'entreprise non salarié Conjoint collaborateur Gérant non salarié

Nom : Prénom : Date de naissance :

Nom : Prénom : Date de naissance :

Stagiaire(s) ayant le statut de : Salarié Gérant salarié



Nom : Prénom : Date de naissance :

Nom : Prénom : Date de naissance :


Nom : Prénom : Date de naissance :

Nom : Prénom : Date de naissance :

Coût de la formation : 270 € net de taxes par stagiaire

Montants à régler	Adhérents 	Non Adhérents CAPEB + Frais administratifs de 90 € par stagiaire *
Chef d'entreprise <u>non salarié</u> cotisant au  Après déduction de la prise en charge	25 €	115 €
Autres stagiaires	270 €	360 €

* Frais administratifs **offerts** aux adhérents CAPEB dans le cadre du Partenariat

Pour les stagiaires salariés cotisant à  **Constructyts** : Contactez votre **CAPEB départementale** pour la demande de financement

Ce bulletin d'inscription est à renvoyer complété avec le chèque de règlement global (s'il y a lieu) à :

ARFAB - 14 Rue des Frères Lumière - 86000 Poitiers

et uniquement pour les Chefs d'entreprise Non Salariés cotisant au FAFCEA, joindre svp :

- un extrait d'inscription au Registre National des Entreprises (RNE) (accessible sur le site <https://data.inpi.fr/>) de moins d'un an
- une attestation **URSSAF** de contribution à la formation professionnelle (CFP) de l'année en cours

Fait à
Le

Signature et cachet de l'entreprise

En remplissant ce formulaire, j'accepte que mes informations soient utilisées exclusivement dans le cadre de ma demande et de la relation commerciale éthique et personnalisée qui pourrait en découler.



Ventilation et qualité de l'air intérieur

Objectifs de formation

- Connaître la réglementation en matière de ventilation et de qualité d'air intérieur
- Connaître les différents types de polluants présents et leurs effets sur la santé
- Proposer et mettre en œuvre des solutions afin d'améliorer la qualité de l'air intérieur

Programme détaillé

- Contexte actuel et rappel de la réglementation en matière de ventilation des bâtiments
- Les différents systèmes de ventilation, leurs avantages et leurs inconvénients
- Les polluants présents dans l'air intérieur (COV, formaldéhyde, benzène, CO2, etc.)
- La réglementation en matière de Qualité de l'Air Intérieur (QAI)
- Les obligations en ERP (Etablissement recevant du public)
- Les solutions à mettre en œuvre pour un bonne QAI (choix des matériaux, type de ventilation, etc.)
- Synthèse de la journée

✓ **Durée** : 1 journée - 7 heures

**Formation en visio -
plateforme TEAMS**

✓ **Public visé** :

Chefs d'entreprises et salariés des entreprises du bâtiment

✓ **Pré-requis** :

Connaissances de l'environnement et du vocabulaire informatique.

✓ **Animation** :

Formateur spécialisé ayant fait l'objet d'une procédure de qualification par l'ARFAB

✓ **Moyens pédagogiques** :

Utilisation du logiciel de Visioconférence TEAMS® permettant les échanges oraux et mise à disposition d'un « chat room » pour les questions

✓ **Moyens techniques** :

Une connexion internet haut débit ainsi qu'un ordinateur (ou une tablette) équipé d'un micro et d'une caméra

✓ **Évaluation et sanction de la formation** :

- Feuilles d'émargement collectives
- Attestation de présence individuelle
- Fiche d'évaluation de la formation renseignée
- Un support numérique sera remis aux stagiaires à l'issue de la formation contenant le diaporama présenté et les points essentiels